

Stratégie du ministère de la santé : faciliter l'accès des démunis aux soins

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-12-2007 23:43:01

La stratégie du ministère de la Santé pour la période 2008/2012 vise essentiellement à faciliter l'accès aux soins des catégories défavorisées et à réduire le coût des soins et des médicaments, a indiqué la ministre de la Santé, Mme Yasmina Baddou.

Présentant cette stratégie, jeudi devant le Conseil de gouvernement, Mme Baddou a précisé que cette dernière s'inscrit en conformité avec les orientations royales, les principes de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et la déclaration gouvernementale qui a mis l'accent sur la réforme du système de santé à travers une stratégie claire qui accorde au citoyen tout l'intérêt et l'importance requis au niveau des établissements de santé, a indiqué le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri dans un point de presse à l'issue du conseil.

Les objectifs de cette stratégie, a souligné Mme Baddou, portent notamment sur la réduction de la mortalité de la mère et de l'enfant, la réalisation d'une offre sanitaire équitable aussi bien entre les régions qu'entre les milieux urbain et rural, comme elle vise à assurer une prise en charge des maladies de longue durée.

La stratégie ambitionne également de mettre à niveau les hôpitaux, d'adopter une politique de médicaments efficiente, d'assurer une coordination efficace et méthodique entre les différents établissements de santé à travers le Royaume, d'élaborer une carte nationale de la santé, d'initier une nouvelle approche en matière de gestion des ressources humaines, de mettre en oeuvre et élargir le régime d'assistance médicale.

La stratégie porte également sur la restructuration du ministère dans la perspective de mettre en place des structures régionales de la santé, jouissant de l'autonomie de gestion des établissements de santé.

Le Conseil a également suivi des exposés présentés par les ministres de l'Economie et des Finances, M. Salaheddine Mezouar, du Commerce extérieur, M. Ahmed Chami, de l'Emploi et de la formation professionnelle, M. Jamal Rhmani, et du secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Saad Hassar.

Dans ce cadre, le ministre de l'Economie et des Finances a présenté les résultats du débat parlementaire relatif au projet de loi de Finances 2008.

A cet égard, le ministre a indiqué que les deux Chambres du Parlement se sont attelées à rattraper le retard enregistré dans la présentation du projet de loi de finances, lié notamment à l'agenda institutionnel national, soulignant que les débats au sein du parlement ont été sérieux et constructifs et ont débouché sur une série d'observations et de propositions qui ont contribué à l'enrichissement de ce projet et que le gouvernement examinera en toute objectivité et responsabilité.

De son côté, le ministre du Commerce extérieur a présenté un exposé sur sa participation, à la tête d'une importante délégation, aux travaux du 1er Forum régional des pays membres de la Déclaration d'Agadir, organisé les 12 et 13 décembre à Tunis, par l'unité technique de l'accord de la République française.

En marge de ces travaux, le ministre s'est entretenu avec le Premier ministre tunisien, notamment des moyens de renforcer la coopération économique bilatérale, de surmonter les obstacles qui entravent les échanges commerciaux entre les deux pays, de promouvoir l'investissement mixte et d'ouvrir des lignes maritimes directes de transport des marchandises.

Il a été convenu, dans ce cadre, de constituer une commission technique mixte chargée d'assurer le suivi de la mise en oeuvre de ces décisions.

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle a, quant à lui, évoqué la tenue, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi, des travaux du Conseil supérieur de la promotion de l'emploi (CSPE) et des travaux du conseil d'administration de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), axés sur la promotion de l'emploi et la redynamisation du programme Moukawalati.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat à l'Intérieur a présenté un exposé sur la réunion du Comité stratégique de l'INDH, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi, et qui s'est penchée sur les importantes réalisations dans ce cadre, sur les rapports de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale de l'administration territoriale ainsi que sur les lacunes constatées et les mesures décidées dans ce sens afin que l'INDH puisse atteindre ses objectifs économiques et sociaux.

Au terme de leur réunion, a indiqué M. Naciri, les membres du gouvernement se sont félicités de la richesse et du sérieux des débats démocratiques engagés au sein du Parlement, ainsi que de la disposition du ministère des Finances à s'atteler, dès janvier prochain à l'élaboration du projet de loi de finances 2009 en coordination avec toutes les parties concernées et en conformité avec les politiques publiques.

MAP